

Le Pacte d'excellence CONTINUE À INQUIÉTER

 De nombreux enseignants épinglent le flou autour de plusieurs mesures phares

► Depuis mardi dernier et jusqu'au jeudi 15 juin, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles mouille sa chemise en partant à la rencontre d'enseignants, de directeurs d'école, de parents, mais aussi d'élèves, inquiets face aux nombreuses incertitudes entourant le projet de réforme de l'enseignement francophone qu'est le Pacte d'excellence porté par la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH). Une réforme dont la mise en place s'étalera sur les 15 prochaines années et qui vise à réduire de 50 % d'ici 2030 le nombre de redoublements.

Si, sur le terrain, tout le monde s'accorde sur le principe d'une amélioration de la qualité de l'enseignement, le flou sur les moyens budgétaires, tout comme la mise en place, inquiète. La *DH* a voulu revenir sur ce fameux pacte en dégageant d'une part les changements les plus concrets qui en découleront et en donnant la parole aux nombreux enseignants inquiets, qu'ils travaillent à Bruxelles ou en Wallonie.

1 Création d'un tronc commun jusqu'en 3^e année secondaire

Une des mesures phares du Pacte d'excellence est sans conteste la mise en place d'un tronc commun allant de la 3^e maternelle à la 3^e année secondaire. S'inspirant de la réussite de nombreux pays étrangers, l'objectif poursuivi est de renforcer les savoirs de base communs à l'ensemble des élèves et d'assurer un niveau de connaissances plus élevé au plus grand nombre. Selon ses détracteurs, sa mise en place ne tient pas compte des spécificités de chacun des élèves. Ceux ayant davantage d'aptitudes pour les matières techniques seraient ainsi bloqués une année en plus dans leur progression. Autre critique récurrente, notamment chez les professeurs de latin-grec : le flou total sur les matières enseignées dans ce tronc commun.

2 Fusion des enseignements technique et professionnel
Marie-Martine Schyns (CDH) veut créer une filière unique dans l'enseignement qualifiant, une filière dont la qualité serait plus grande que ce qui existe aujourd'hui. Pour le secteur, il s'agit d'une énième confirmation, si besoin en était, du peu de cas que fait la ministre des filières techniques. La mise en place d'un tronc commun jusqu'à 15 ans sur le modèle de l'enseignement général revenait déjà implicitement à

dire que l'enseignement technique est moins bon, qu'il ne développe pas autant l'intelligence que l'enseignement général, aux dires de nombreux enseignants concernés.

3 Investissement en maternel et en primaire

Le pacte prévoit sur les trois prochaines années un investissement de 50 millions d'euros afin de permettre l'engagement d'environ 1.700 enseignants supplémentaires dans le maternel. Près de 20 millions d'euros par an sont également prévus pour renforcer les effectifs en primaire et jusqu'à la fin du tronc commun. Autant de recrutements qui ne font évidemment pas polémique.

4 Contractualisation des relations entre les écoles et l'administration

C'est un des points les plus problématiques aux yeux des enseignants mécontents. Chaque établissement va se voir assigner des objectifs et ce sera au chef d'établissement et son équipe pédagogique de mettre en œuvre des stratégies pour les atteindre. Quels objectifs précisément et que se passera-t-il s'ils ne sont pas remplis ? Autant d'incertitudes qui posent question auprès de professeurs qui redoutent ouvertement un type de management se rapprochant de celui mis en place dans le secteur privé.

Julien Thomas

“Un projet pour les entreprises”

✘ Gaetan (31 ans) est professeur de mathématiques en secondaire.

KOEKELBERG “C’est le projet dans sa globalité qui pose problème ! Il s’agit d’aligner l’ensemble des règles de l’enseignement sur les règles du monde des entreprises. Je parle notamment de l’ouverture et de la fermeture d’options en fonction des besoins des entreprises. C’est donc la philosophie du projet qui me dérange. Il y a aussi à mon sens une tentative de réaliser une union entre les différents réseaux. Ma crainte est que ce soit le début de la fin du réseau public au bénéfice du réseau libre confessionnel. On ne se sent pas écouté par nos représentants syndicaux”.

“Inquiète sur l’aspect financier”

✘ Annick (44 ans) est directrice d’une école primaire.

SCHAERBEEK “Je ne peux être qu’en faveur du principe d’une amélioration de la qualité de l’enseignement et je suis donc plutôt positive quant aux objectifs du Pacte d’excellence. J’ai néanmoins une inquiétude sur les moyens financiers qui vont être attribués. Il y a de grosses ambitions, mais sans un vrai renforcement des moyens, cela ne pourra fonctionner. Je suis directrice d’une école de 577 élèves et je n’ai personne aujourd’hui pour m’aider d’un point de vue administratif. J’espère donc que des renforcements seront possibles grâce à ce Pacte d’excellence”.

“Un souci avec le tronc commun”

✘ Nathalie (39 ans) est professeure de latin-grec en secondaire.

HERSTAL “Chez moi, c’est le tronc commun qui ne passe vraiment pas ! Je vois déjà aujourd’hui qu’il y a des soucis pour certains élèves avec le tronc commun jusqu’en 2^e secondaire, alors je n’ose pas imaginer ce que ce sera si c’est prolongé jusqu’en 3^e. Le fait de donner les mêmes cours à tous les élèves, sans tenir compte de leurs différences, cela ne va pas. Aujourd’hui, en 1^{re} et 2^e année, ils ont déjà 28 heures en commun et seulement 4 heures en option. Et puis, pourquoi bloquer jusqu’en 3^e année les élèves qui ont des projets de vie différents ?”

“La base n’a pas été consultée”

✘ Christophe (46 ans) est professeur de morale en secondaire.

JAMBES ET GEMBLOUX “Le plus important, c’est la représentativité, le fait que les tenants du Pacte nous disent qu’il y a eu consultation des enseignants. Les syndicats ont pu se faire entendre sur leurs revendications, comme le maintien de l’emploi, sur les congés et les autres sujets qui les intéressent. C’est très bien, mais sur le plan pédagogique, la base n’a pas été assez consultée. Dans les groupes de parole et les différents ateliers mis en place, les professeurs n’ont pas toujours pu s’exprimer autant qu’ils le voulaient.”

“Des objectifs imposés”

✘ Jean-François (57 ans) est professeur de cours philosophiques en secondaire.

BRUXELLES-VILLE “Ce qui me dérange le plus, c’est la contractualisation des relations entre l’administration centrale et chaque chef d’établissement, et de manière plus globale les plans de pilotage qui vont être mis en place. Il y aura des stratégies mises en place par chaque école en fonction d’objectifs imposés par l’administration. Prenons l’échec scolaire que le Pacte veut réduire de 50 %. Comment demander à une école de mettre en place une stratégie sur 6 ans, et donc pour des élèves qui ne sont pas encore dans l’école ?”

“Un doute sur les moyens humains”

✘ Nicole (61 ans) dirige une école secondaire d’enseignement général.

LAEKEN “Le tronc commun est clairement un des points qui me dérangent le plus dans le Pacte. Sur le principe, le Pacte est une idée très généreuse, mais j’ai l’impression que les moyens alloués ne seront pas suffisants. Pour que cette idée de tronc commun jusqu’en 3^e année puisse fonctionner avec succès, il faudrait des moyens considérables, surtout humains. Il y aurait beaucoup de classes où deux enseignants sont nécessaires. Et puis, ici, j’ai l’impression aussi qu’on risque de prolonger inutilement le parcours d’élèves qui ne sont pas de purs intellectuels.”

“Il nous manque des outils”

✘ Séverine (39 ans) est professeur de latin-grec dans le secondaire.

UCCLE “Les intentions du Pacte sont louables, car qui peut être contre le principe d’une amélioration de la qualité de l’enseignement ? Après, je considère qu’il y a dans ce Pacte une certaine posture idéologique. Avec cette manière de travailler, cela ne marchera pas. On nous donne des objectifs, sans nous donner les outils nécessaires pour y arriver ! Chaque élève individuel doit être aidé comme il en a besoin. Je crains aussi une surcharge de travail sur le plan administratif.”